

Caractéristiques des EPI ▼		Dans le cadre d'une application avec PULVERISATEUR A DOS			Dans le cadre d'une application avec LANCE				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				
		MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION	NETTOYAGE	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION		NETTOYAGE	
				SANS contact intense avec la végétation CULTURES BASSES (<50cm)	SANS contact intense avec la végétation CULTURES HAUTES (>50cm)	AVEC contact intense avec la végétation CULTURES HAUTES ET BASSES			
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables (NF EN 16523-1+A1 (type A)) à usage unique (NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C))		Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1					EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1					OU			OU	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009 ou de type 5/6		Type 4	Type 4 avec capuche	Type 4 non tissée	Type 4 ou 3 *	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche	Type 4 ou 3 *	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)									
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006									

* selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application

Caractéristiques des EPI ▼		Dans le cadre d'une application avec un PULVERISATEUR A RAMPE ou un PULVERISATEUR PNEUMATIQUE				PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :	PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
		MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE			
			TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE				
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables (NF EN 16523-1+A1 (type A)) à usage unique (NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C))		Réutilisables	À usage unique ⁽¹⁾	À usage unique ⁽²⁾	Réutilisables			
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel		dans le cadre d'une application avec un pulvérisateur à rampe	EPI vestimentaire ET EPI partiel			
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1								
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009 ou de type 5/6				Type 4 avec capuche (dans le cadre d'une application avec un pulvérisateur pneumatique)				
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)								

(1) Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation; ces gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

(2) Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation

Beloukha (AMM 2140255) 680 g/l acide pélagronique, formulation EC. Marque déposée Belchim Crop Protection NV. Détenteur homologation : Jade. P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage. P302+P352 en cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338+P310 en cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Spe2 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit après BBCH77 pour les usages sur vigne ; Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit sur plus de 2/3 de la surface traitée pour les usages sur cultures fruitières. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% et ne pas appliquer ce produit de novembre à février pour les usages "Traitements généraux, désherbage, interculture, jachères et destruction de culture" et les traitements "inhibition et suppression des rejets". Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 5m par rapport aux points d'eau ; Pour protéger les arthropodes non-ciblés, respecter une ZNT de 5m par rapport à la zone non cultivée adjacente pour l'usage sur bananier. Spe8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou www.phytodata.com.

Danger.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.